

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT 2013-2014, QUI A ÉTÉ TENUE À LA SALLE DES
ENSEIGNANTS DE L'ÉDIFICE DORVAL LE 7 MAI 2014**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-Charles Cardinal	représentant des parents
Josée Noël de Tilly	représentante des parents
Julie Dion	représentante des parents
Dominic Forand	représentant des parents
Christina Lizotte	représentante des professionnels
Adrian Semwaga	représentant des professionnels

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Alain Bourque	directeur de l'école secondaire Dorval Jean XXIII
Denis Brousseau	commissaire CSMB

ÉTAIENT ABSENTS :

Grace Ngoyi	représentante des parents
Julie Vaillancourt	représentante des parents
May Cafiti	représentante des parents
Sébastien Pagé	représentant des enseignants
Marie-Hélène Potvin	représentante des enseignants
Nadine Maltais	représentante des élèves

1. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à tous

2. Présences et quorum

Le secrétaire note les présences et constate qu'il y a quorum.

3. Questions du public

Anne Marie Cuccia explique la question du voyage des élèves de musique. Le directeur explique à l'assemblée ce sur quoi a reposé la décision de la CSMB pour adopter le voyage. Il y a eu un premier appel d'offre lors duquel 2 soumissionnaires se sont montrés intéressés, mais leurs offres n'ont pas été retenues. Un deuxième appel d'offre a eu lieu et encore une fois, les soumissions présentées n'étaient pas conformes à ce qui était désiré. Finalement, un troisième appel d'offre a eu lieu pour lequel le seul soumissionnaire ayant répondu satisfaisait à nos besoins. Son offre a été acceptée.

Le directeur annonce à l'assemblée qu'il peut fournir une lettre permettant les levées de fonds et ce, malgré que le voyage ne soit pas encore accepté par la commission scolaire. Advenant le cas où le voyage ne serait pas approuvé, l'argent ramassé pourrait servir à d'autres fins.

Le commissaire annonce que le conseil exécutif de la CSMB a approuvé la soumission retenue pour le voyage du programme de la concentration musique via la compagnie EF, au montant de 124,000.00 \$. Le secrétariat général devrait envoyer la confirmation dans les 2 prochaines semaines.

4. Ordre du jour et durée prévue de l'assemblée

ATTENDU que, conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 MAI 2014, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominic Forand, appuyée par Christina Lizotte, il est résolu à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 7 mai 2014 avec cette modification :

Il y aura un ajout aux points du président : une lettre sera rédigée pour la levée de fonds pour le voyage en France de la concentration musique.

5. Adoption des procès-verbaux

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominic Forand, appuyée par Josée Noël de Tilly, il est résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux suivants dont les textes sont joints aux présentes:

- 27 février 2014
- 27 mars 2014
- 14 avril 2014 (Procès- verbal de la consultation virtuelle)

6. Suivi du procès-verbal

En ce qui concerne les OPC, les documents envoyés à la CSMB présentait des propositions qui n'ont pas été maintenues. Il y aura des coupures au chapitre des programmes particuliers, soit le PEI et la Concentration Musique, lesquelles feront passer les budgets des 2 programmes de 25 000 dollars à 10 000dollars par année.

7. Mot du commissaire

Le commissaire annonce que Mme Amel Terki, directrice adjointe en probation à l'édifice Dorval a obtenu sa permanence.

Lors du Grand Défi Pierre Lavoie, tout s'est bien déroulé sur les 2 parcours proposés. Malgré la pluie, il n'y a eu aucune blessure à signaler. Ceci est aussi valable pour le demi-marathon qui a eu lieu la semaine dernière.

8. Points du président

a) Publication des PV du CE sur le Site Internet

Le directeur informe l'assemblée qu'il a eu une première rencontre pour l'élaboration du nouveau site internet, lequel aura une nouvelle plateforme plus conviviale. Il devrait être en vigueur en Septembre ou Octobre prochain. Lorsque le site sera prêt, le secrétaire enverra par courriel, à tous les parents, les fichiers Word de toutes les assemblées tenues en 2013-2014. Ce point fera l'objet d'un suivi de la part du directeur au prochain CE du mois de juin.

b) Rayonnement

Le président commente la première assemblée du Comité de Rayonnement nouvellement formé. Cette rencontre qui a eu lieu le 31 mars dernier, rassemblait le groupe de personnes qui s'est montré intéressé à en faire partie..
Le président dépose et commente le rapport dudit comité au CE pour qu'il soit ajouté au présent procès-verbal.

Le directeur commente les conclusions du rapport et précise qu'il y aura un moratoire sur la question des harmonies au PEI et au Régulier jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014-2015. Il a ajouté ne pas pouvoir s'engager pour l'an prochain, soit juin 2015, au cas où le recrutement de la concentration musique ne s'avère pas suffisant. En effet, le directeur ne peut pas présumer de la décision du directeur général adjoint, M. Bertrand, concernant le maintien ou non du programme de la concentration musique.

L'assemblée a émis certains commentaires à l'effet que le programme devrait s'assurer 1)d' accueillir des élèves de toutes les origines ethniques et 2) que le choix musical devrait être plus diversifié au niveau du contenu ethnique. Le président suggère d'examiner cette question et de soumettre des recommandations le cas échéant au coordonnateur du programme.

c) Lettre pour le voyage des élèves de musique en France

Le directeur collaborera avec le coordonnateur de la concentration musique, M.Sylvain Caron, à la rédaction d'une lettre qui soutiendra le programme lors des levées de fonds qui seront faites pour le voyage en France au printemps 2015.

9. Points du directeur (information)

a) Statistiques :

Il y a 1585 élèves prévus pour l'année scolaire 2014-2015. C'est une diminution par rapport à l'année précédente due en partie à la compétition des écoles privées. Le FPT sera conservé comme point de service. Le directeur prévoit un chiffre final autour de 1602 élèves pour l'an prochain. La compagnie Dash sera contactée pour élaborer les horaires de la prochaine année scolaire.

b) Calendrier scolaire :

A été approuvé par les enseignants. Le directeur commente le calendrier.

c) Horaire d'examen de la fin d'année :

Le directeur s'est engagé à le faire parvenir aux membres du CE via courriel, en format PDF. L'horaire a été conçu de façon à minimiser les problèmes exprimés par Mme Vaillancourt lors des sessions d'examens antérieures.

d) Suivi rencontre des parents

La rencontre du 16 avril dernier s'est bien passée. Les parents ont reçu beaucoup de contenu concret; la présentation des mesures d'aide des cours d'appoint fut très motivante. La rencontre était ouverte à tous les parents.

e) M. Louis Groulx

Le CE souhaite prompt rétablissement à M. Groulx, suite à son hospitalisation pour des problèmes de santé. Les dossiers de M. Groulx ont été répartis entre les autres directeurs adjoints.

f) Retour sur le voyage des élèves de PEI en Italie

Le comportement des élèves fut exemplaire et la météo a été favorable. Les élèves ont visité plusieurs villes dont Venise, Pompei et Sorrento. Le voyage a eu lieu du 12 au 21 avril 2014.

9. Points d'approbation ou d'adoption

a) Sorties éducatives

Le directeur soumet à l'assemblée le document intitulé Avril-Mai 2013-2014 sorties éducatives

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominic Forand, appuyée par Christina Lizotte, il est résolu à l'unanimité d'adopter le document ci-haut mentionné relativement aux sorties éducatives.

b) Code de vie

Le directeur propose les changements suivants à apporter au Code de Vie :

- Le second sous-paragraphe du paragraphe 4.1.2 est enlevé;
 - Au quatrième sous-paragraphe du paragraphe 7.1, les mots suivants de la dernière phrase sont retranchés : « à l'exception des uniformes sportifs qui sont réservés aux compétitions »
-

- Au premier sous paragraphe du paragraphe 8.1.8, les mots « dans les locaux de classe » sont retranchés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christina Lizotte, appuyée par Adrian Semwaga, il est résolu à l'unanimité d'adopter les changements au code de vie mentionnés dans le texte amendé joint aux présentes :

c) Utilisation des locaux

Ce point est reporté au prochain CE

d) Assemblée générale des parents 2014-2015

Le 18 septembre 2014 à 18h, auront lieu les élections générales pour combler les postes des parents siégeant sur le CE dont le mandat aura pris fin. La rencontre avec les enseignants des secondaires 1 et 2 suivra immédiatement après l'élection.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josée Noel de Tilly, appuyée par Dominic Forand, il est résolu à l'unanimité d'adopter la date de l'assemblée générale des parents ainsi que l'élection qui s'y tiendra.

10. Rapport du représentant des parents

Rien à rapporter à ce sujet

11. Rapport du représentant des enseignants

Rien à rapporter à ce sujet

12. Rapport du représentant des professionnels

- Atelier donné par le GRIS en avril (2 bénévoles gais ou bisexuels qui parlent de leur vécu et qui répondent à toutes les questions des élèves). Notez que les jeunes hommes d'orientation homosexuelle ou bisexuelle, d'âge moyen de 22.7 ans, sont plus à risque de tenter de se suicider. L'organisme a été invité par Mäi-Lan Lë.

- Visite avec la CO à l'école Jeanne Sauvé pour ceux qui se dirigent à l'éducation aux adultes en raison de leur âge.

- Rencontre avec les parents d'accueil pour le pré-classement en orientation.

- La poursuite de Cursus en 4e secondaire débute cette semaine afin d'amener les jeunes à réfléchir sur un plan d'avenir.

13. Rapport du représentant de la communauté

Rien à rapporter à ce sujet

14. Rapport du représentant des élèves

Rien à rapporter à ce sujet

15. Rapport du représentant du soutien

Adrian Semwaga agit en remplacement de Mélanie Duquette. Il a déjà siégé au CE par le passé et le président lui souhaite la bienvenue.

16. Affaires diverses

Rien à rapporter à ce sujet

21h01 : Levée de l'assemblée

Jean-Charles Cardinal
Président
